

Pour améliorer nos rémunérations, pour valoriser notre engagement, pour assurer l'emploi : FO a revendiqué et négocié, FO a été entendu !

Valorisation des efforts : FO a été entendu !

A l'issue des résultats annuels, la Direction a annoncé un certain nombre de mesures pour enfin reconnaître les efforts et la performance démontrés par les salarié(e)s...

Ces revendications ont été portées par FO dès le début de la crise sanitaire.

> Pourquoi ? Pour valoriser les efforts de toutes et tous, avec ou sans part variable !

Même si nous regrettons encore une fois la difficulté de valoriser équitablement le travail de tous, l'opacité sur le calcul de la part variable et des primes, **FO a été entendu :**

- Pour les salarié(e)s en usine / Centre de Distribution non éligibles au STIP/SIP : une **prime de 1 %** du salaire brut annuel, avec un **mini. de 250 € brut** (193 € net) et un max. de 550 € brut (423 € net).
- Pour les salarié(e)s bénéficiant de la part variable (STIP/SIP) : des ajustements spéciaux pour la **part collective (+30,8 points** pour le STIP, **+25 points** sur France Ops pour le SIP), **comme pour la part individuelle** (complément ponctuel de **+10 points**)... pour sécuriser une rémunération minimum !

Rémunérations pour récompenser un plus grand nombre : FO a négocié !

Négociations annuelles obligatoires des salaires (NAO): après plusieurs réunions de négociations, les contre-propositions de **FO**, considérées comme raisonnables et pragmatiques au regard du contexte 2020, ont permis d'aboutir à un accord avec la Direction.

FO a donc signé pour ne privilégier QUE l'intérêt des salariés !

> Pourquoi ? Ne pas signer cet accord NAO aurait pénalisé les salariés en revenant à la 1^{ère} proposition de la Direction et ainsi perdre le bénéfice (même insuffisant) des négociations...

FO a négocié et obtenu :

- **Pour les OATAMs** : Enveloppe de **1,4%** au lieu de **1%** (1^{ère} proposition de la Direction).
- **Pour les Ingénieurs & Cadres** : Enveloppe de **1,4%** au lieu de **1%** (1^{ère} proposition de la Direction).
- **Revalorisation des SMSE de 0,5%** avec impact à la hausse de la prime d'ancienneté + **Prime panier à 5€** soit **+11%** (non compris dans la 1^{ère} proposition de la Direction).

Consolidation de l'emploi avec l'Accord de l'extension GPEC GSC : FO a signé !

Pour pérenniser l'emploi, FO a fortement milité et négocié pour améliorer les conditions de la GPEC en cours et obtenir un délais supplémentaire pour les équipes GSC et des conditions plus équitables !

> Pourquoi ? Pour obtenir un taux de remplacement supérieur (33%) au taux de remplacement des départs naturels (17% prévus sur 2 ans).

FO a négocié et signé pour :

- **Ajout de 12 départs possibles** dans chacun des 3 volets Europe / Achats / Fonctions centrales.
- **Ajout de 4 recrutements externes** dans chacune des fonctions en plus des 32 initialement prévus.
- Prime de **15 000 €** pour les volontaires à un congé mobilité, dite « **prime temporaire d'adhésion** ».
- **Délai supplémentaire** pour le rachat de trimestres (les délais CARSAT sont longs).

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**

